



Faciliter le maintien au domicile

Des aides quotidiennes pour bien vivre chez soi





La Ville de Cherbourg-Octeville, par le biais de son CCAS, facilite le maintien à domicile de ses seniors le plus longtemps possible. A travers le service d'aide à domicile, le portage des repas et la téléalarme, elle a développé un ensemble de services essentiels pour faciliter le maintien à domicile et garantir une qualité de vie à la maison. Ces services sont assurés quotidiennement par des équipes professionnelles, pluridisciplinaires du CCAS.



Le service d'aide à domicile

S'adressant principalement aux plus de 60 ans ou aux personnes en perte d'autonomie, les équipes du service d'aide à domicile facilitent les gestes de la vie quotidienne à domicile. Leurs missions varient en fonction des besoins : elles peuvent assurer le lever et le coucher, aider à la toilette, faire le ménage, préparer les repas, aider à s'alimenter, accompagner dans les démarches administratives ou les rendez-vous médicaux, favoriser les sorties ou encore faire les courses.

Véritables assistantes de vie, professionnelles de l'aide à la personne, elles interviennent du lundi au dimanche et favorisent le lien social. Les bénéficiaires disposent d'un(e) assistant(e) de vie déterminé(e) et clairement identifié(e). En cas d'indisponibilité temporaire, cette personne est immédiatement remplacée de façon à maintenir un suivi au quotidien.

Le service d'aide à domicile propose également Bibliodom, service de bibliothèque à domicile qui permet de choisir un ou plusieurs livres parmi une large sélection de romans, de récits historiques, d'ouvrages à caractère scientifique... Les livres sont déposés et récupérés au domicile par le service d'aide.

L'aide à domicile peut être proposée aux personnes de moins de 60 ans en perte d'autonomie, passagère ou définitive.

En cas de difficulté ponctuelle, il est aussi possible de bénéficier d'une aide temporaire ou d'heures supplémentaires au programme initial.

Le dossier est instruit par le CCAS, le nombre d'heures attribuées dépend du Conseil général ou de la caisse de retraite. En fonction des revenus, une participation financière peut être demandée.



Le portage des repas

Le portage des repas est un autre service à domicile proposé par le CCAS, destiné en priorité aux plus de 60 ans ou invalides. Tous les matins, du lundi au vendredi, deux personnes assurent la livraison de déjeuners sains et équilibrés. Les repas pour le week-end sont livrés le vendredi, ceux des jours fériés la veille l'après-midi.

La livraison est réalisée dans le respect de la chaîne du froid afin de garantir la bonne conservation des plats. Les bénéficiaires n'ont plus qu'à les réchauffer à l'aide d'un micro-onde avant de les consommer.

Comme pour le service d'aide à domicile, les personnes de moins de 60 ans en perte importante d'autonomie, passagère ou définitive, peuvent également bénéficier de ce service.

La téléalarme

La ville de Cherbourg-Octeville propose à ses aînés un service de téléassistance garantissant une intervention rapide 24h/24. Sous forme de médaillon ou de montre, ce système permet d'appeler une permanence d'écoute 24h/24 sans composer de numéros de téléphone. Cet appel déclenche en parallèle l'appel immédiat d'un intervenant de proximité (famille, voisin, ami, médecin traitant ou services d'urgence).

Les frais d'abonnement mensuel varient en fonction des revenus du demandeur.



Modalités d'inscription

L'inscription se fait directement auprès du service d'aide à domicile (SAD) au : 02 33 87 87 06



CCAS
Espace Brassens
19 rue du général de Gaulle - BP 67
50130 Cherbourg-Octeville
Tél. 02 33 87 87 06
ccas@ville-cherbourg.fr

